

Dossier P.4

Poursuite des travaux en centre-ville

Focus P.7

Claudette Jeannot, figure du monde associatif

BIENTÔT LA MAGIE DE NOËL

A la demande de la Municipalité et avec son soutien, les associations « Le Foyer Culturel » et « Les Vauriens du Four » organiseront le **marché de Noël**, qui aura lieu sur la Place Cail et au Centre Culturel « La Verrière », le **samedi 13 décembre 2025, de 10h à 19h**.

De nombreux exposants seront présents pour vous faire découvrir leurs talents et leurs créations.

Des animations agrémenteront cette journée, avec possibilité de restauration sur place.

N'oubliez pas d'inscrire cette date dès à présent dans votre agenda et venez nombreux.

RENSEIGNEMENTS :

FOYER CULTUREL
MARC ROCHEFORT (PRÉSIDENT)
06 77 07 39 10
foyerculturelchefboutonnais
@gmail.com

ESCAPE GAME AU CHÂTEAU : LE MYSTÈRE ATTIRE

Depuis le 2 juillet, l'Escape Game au château a répondu aux attentes. Plus de 420 personnes ont tenté l'expérience. Une clientèle familiale essentiellement, en provenance majoritairement du Pays Mellois et des Deux-Sèvres.

Le jeu, traduit en anglais, a attiré une clientèle anglophone (Anglais, Belges, Allemands). Le retour des joueurs est très positif : « Un bon moment passé en famille », « ludique et pédagogique, on a adoré ! », « on s'est bien amusé ! ».

Pour cette première année d'exercice, l'Escape Game est un succès pour la collectivité.



Oserez-vous relever le défi ?



RENSEIGNEMENTS :

05 49 29 86 31

EN LIGNE

sur www.chateau-javarzay.fr
ou via le QR code ci-dessous



PAVOISER LES BÂTIMENTS PUBLICS : UN DEVOIR RÉPUBLICAIN

Le pavoisement des bâtiments publics reste un acte symbolique fort de la République.

À Chef-Boutonne, les drapeaux sont hissés sur les 4 mairies et des monuments aux morts, lors des principales commémorations nationales déterminées par l'Etat : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, et autres journées officielles comme le 18 juin pour commémorer l'appel du Général de Gaulle, ou le 9 mai, journée de l'Europe.

Ce geste exprime notre attachement aux valeurs républicaines et rend hommage à ceux qui ont marqué notre histoire. Le drapeau tricolore, parfois accompagné du drapeau européen, incarne l'unité de la Nation.



RECENSEMENT, TOUJOURS DES POSTES À POURVOIR

Comme indiqué lors d'une précédente édition, la commune prépare sa campagne de recensement de la population, qui se déroulera du 14 janvier au 15 février 2026. Pour mener à bien cette mission, **nous recrutons des agents recenseurs.**

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Veuillez adresser dès que possible CV et lettre de motivation à la mairie : **directement à l'accueil ou par mail à : recrutements@chef-boutonne.fr**



PROFIL RECHERCHÉ

- Disponibilité
- Sens du contact
- Discrétion et rigueur
- Connaissance du territoire communal
- Maîtrise des outils numériques (questionnaire en ligne)

MISSIONS

- Distribuer et collecter les questionnaires auprès des habitants
- Assurer le suivi des réponses
- Rendre compte régulièrement à la coordination communale.

LE POINT SUR LES HALLES DE CHEF-BOUTONNE

Pour faire suite à l'accident qui a endommagé les halles en mars dernier, la compagnie d'assurances a confirmé la prise en charge de l'intégralité des frais pour la reconstruction de cet édifice et elle nous a versé une provision pour faire face aux premières dépenses.

La déclaration préalable aux travaux que nous avons déposée a été validée par l'Architecte des Bâtiments de France.



Et maintenant ?

L'architecte (AEDIFICIO), à qui nous avons confié la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation à l'identique de nos halles, a élaboré le cahier des charges et a estimé les travaux à 135 000 € TTC.

La procédure de consultation des entreprises a été lancée début octobre et le conseil municipal devrait être en mesure d'attribuer les marchés en novembre. **Les travaux, d'une durée de 3 mois environ, débuteront vraisemblablement en janvier 2026.**

L'écho des sources

Bulletin municipal de Chef-Boutonne N°18 - Novembre Décembre 2025

Directeur de publication : Fabrice Michelet

Ont participé à ce numéro : Fabrice Michelet, Angélique Boursier, Annie Gonnord, Sophie Robion, Patricia Dufour, Isabelle Dubé, Anaïs Mougin, Christian Goujeau, Nicole Bettan, Cindy Larmoyer, Christian Aubert, Pascale Ricard

Crédits photos : Mairie de Chef-Boutonne.

PLUIH, L'ENQUÊTE PUBLIQUE

A la suite de l'article publié dans l'édition de septembre, voici les dates de l'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Elle se déroulera du **3 novembre à 9h au 3 décembre à 17h** 2025.

Pendant cette période, vous êtes invités à venir en mairie pour consulter les documents mis à disposition et à faire vos remarques sur ce plan qui régira les autorisations d'urbanisme pour les prochaines années. Seules les remarques communiquées pendant cette période seront prises en compte.

Les commissaires enquêteurs seront présents les 19 et 28 novembre après-midi pour échanger avec vous et vous renseigner sur la démarche. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

Ouverture de la salle de consultation à la mairie : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

LE PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA)

A l'heure actuelle, la commune déléguée de Tillou est régie par une Carte Communale qui inclut une servitude de 500 mètres autour de l'Eglise Saint-Sulpice, classée au titre des Monuments Historiques.

Dans ce cadre, l'Architecte des Bâtiments de France examine tous les projets d'aménagement, dans ce périmètre, qui concernent des parcelles bâties ou non-bâties, en tenant compte de la notion de co-visibilité avec le monument.

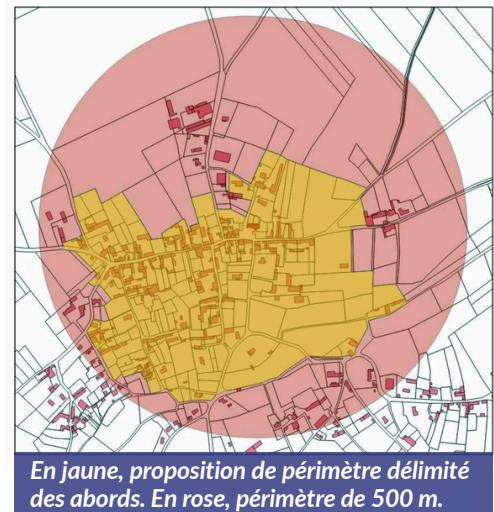
Cependant, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), il a été jugé pertinent de repenser ce périmètre.

Plutôt que de se baser sur un rayon arbitraire de 500 mètres, il s'agit désormais de définir un périmètre plus adapté, prenant en compte les enjeux paysagers et urbains entourant le monument.

Cette approche, plus cohérente, préserve la protection à proximité de l'église, tout en diminuant globalement le nombre de maisons protégées.

Ainsi, la notion de co-visibilité ne sera plus le critère essentiel, et l'instruction des dossiers s'adaptera à ce nouveau périmètre.

Cette démarche s'inspire d'une expérience similaire menée en 2018



dans la commune historique de Chef-Boutonne, où un périmètre plus pertinent avait été mis en place dans le cadre de son Site Patrimonial Remarquable.

QUELQUES INFORMATIONS SUR LA RESERVE DE SUBSTITUTION

Les réserves de substitution (communément appelées « bassines ») ont fait récemment et font toujours l'objet de discussions animées et de contestations fortes, comme chacun le sait. Ce bulletin municipal n'a pas vocation à prendre parti. Pour autant, il nous paraît utile de faire un point historique sur celle de Chef-Boutonne.

En effet, peu de personnes savent que la réserve située route de Melle, en face de l'entreprise Legrand, a été la première réalisée sur le bassin de la Boutonne.

Crées en 2009, en même temps que d'autres en aval (notamment Fonte-nille et Lusseray), elles avaient pour but de remplacer les forages en eau profonde qu'avaient réalisés des agriculteurs. L'accord trouvé entre la CAEDS (Compagnie d'Aménagement des Eaux des Deux-Sèvres portée par le Conseil Départemental) et les exploitants agricoles prévoyait, en contrepartie de la mise en place de

ces réserves, une réduction forte de la consommation d'eau, puisque la quantité d'eau serait limitée à la capacité de la réserve (220 000 m³).

A Chef-Boutonne, cinq exploitations agricoles d'élevage (bovins, caprins) utilisent cette réserve : Patrick Petit, Xavier et Yohan Baudouin, famille Garcin (ferme des Brandelits), Claudine et Jérôme Truteau, Frédéric Gornard.

Dans un contexte climatique de plus en plus difficile, la réserve contribue à sécuriser la production végétale, destinée à l'alimentation de ces animaux.



UN NOUVEAU SITE DE COLONNES ENTERRÉES

En partenariat avec la commune, Mellois en Poitou poursuit le déploiement des colonnes enterrées pour les déchets ménagers et emballages.

Courant octobre, deux nouvelles colonnes ont été installées, place Malesherbes, qui viennent compléter celles de la place Cail et de la place Pré.



LA POURSUITE DES TRAVAUX EN CENTRE VILLE

Après les travaux de requalification réalisés à proximité de la nouvelle Résidence des halles, passage des Halles, rue du commerce et place du petit Maure, une nouvelle tranche de travaux se profile avec la rénovation de la rue du commerce et du carrefour de la « Tête Noire ».

Les élus ont décidé de poursuivre le travail de réhabilitation nécessaire de nos rues du centre-ville, avec plusieurs objectifs clairs. Tout d'abord, la rénovation d'une rue permet de mieux prendre en considération les piétons en créant des trottoirs aux normes. Le second objectif réside dans l'embellissement et le verdissement du quartier rénové. Enfin, ces travaux doivent permettre de mieux réguler le flux général des véhicules, avec des choix forts.

C'est dans cet esprit que les élus ont validé, lors du dernier conseil municipal, ces principes de la rénovation de la rue du commerce et du carrefour de la Tête Noire. Le principal changement est de rendre cette rue du commerce en sens unique (sens est-ouest). En effet, l'essai effectué grandeur nature durant l'été 2022 a permis d'évaluer ses conséquences. Ce sens unique aura pour principal effet de réaliser des trottoirs plus larges. Le plan ci-joint, même s'il n'est pas définitif, montre le schéma d'ensemble de la rénovation. Le carrefour entre quatre rues importantes sera également rénové dans sa globalité et sécurisera le flux piéton, tout en maintenant la circulation actuelle.

Ces travaux ne sont pas encore planifiés précisément en 2026. Des demandes de subventions et de consultations auprès des partenaires (Architecte des Bâtiments de France, Département) sont actuellement en cours. L'enveloppe prévisionnelle pour l'ensemble de la réhabilitation de ce tronçon est de 325 000 € TTC.

Avant même de procéder à ces travaux, il est nécessaire de réhabiliter le réseau d'eau dont le syndicat 4B est le maître d'ouvrage. Ces travaux, évalués à 180 000 € TTC, sont en cours d'organisation. Cependant, il est acquis que la partie située rue du commerce sera réalisée avant la période de Noël. Les canalisations situées dans le carrefour seront changées durant les quatre premières semaines de janvier. Pendant ces travaux, ces tronçons seront fermés à la circulation. Nous mesurons l'inconfort pour les usagers pendant cette période mais la réhabilitation de nos centre-bourgs passe par ces travaux indispensables.

Une fois rénovée, cette rue et ce carrefour importants contribueront à l'embellissement de la commune, dans la continuité les rénovations récentes du centre-ville et de la rue de la Pirounelle.

Expérimentation : Rue de la Graineterie

Dans le prolongement de ce projet, une réflexion est en cours relative au sens de circulation de la rue de la Graineterie, son inversion pourrait s'avérer logique. Avant de prendre une décision définitive, une expérimentation sur plusieurs mois va être réalisée.



LE CCAS: UNE OFFRE RENOUVELÉE

La rentrée 2025 marque une nouveauté dans le paysage des avantages sociaux et financiers dispensés aux familles et aux personnes seules par le Centre Communal d'Action Sociale de notre commune.

Le Conseil d'Administration a procédé à un examen attentif de son règlement et modifié les dispositions d'accès validées à effet du 19 juin 2025. La volonté était de mieux correspondre aux besoins des personnes ayant sollicité des aides par le passé et de l'expérience acquise par les agents chargés des dossiers. C'est ainsi que la condition des plafonds de ressources a été abandonnée pour l'aide « Pass'sport et loisirs ». Le montant des quotients

familiaux a été revalorisé pour les autres aides (piscine, cinéma et voyages scolaires). Ces dispositions profitent donc à un plus grand nombre.

Par ailleurs, les aides sport et loisirs ont été étendues aux associations du territoire Mellois en Poitou, lorsque l'activité sportive ou culturelle n'existe pas dans notre commune.

Le CCAS se tient à la disposition des demandeurs pour leur apporter les précisions utiles, tenant compte de leur situation et vérifier la constitution de leur dossier.

Le dispositif des aides individuelles continue par ailleurs de fonctionner comme auparavant.



INFORMATIONS :
CCAS - Isabelle Dubé
05 49 29 28 06
ccas@chef-boutonne.fr

RETOUR SUR UN ÉTÉ RICHE EN ANIMATIONS

La fin d'année approche, il est temps de faire le bilan des animations qui ont ponctué l'année, et principalement la période estivale. La canicule lors de la fête de la musique laissait présager un été particulièrement difficile pour les événements en plein air, mais les températures agréables les semaines suivantes ont permis au plus grand nombre de profiter de l'été.

Les food-trucks ont été victimes de leur succès à « Javarzay en fête » le 26 juin avec plus de 600 personnes sur l'aire de camping-cars ! Les curieux étaient également nombreux lors des deux « Pauses Inattendues », le long de la Coulée Douce et sur les remparts du vieux Chef-Boutonne. Certains ont découvert de nouveaux recoins, d'autres des instruments de musique.

Une chose est sûre, ce concept d'allier un cadre bucolique à une proposition artistique surprenante sera reconduit.

Le monde associatif s'est aussi mobilisé tout l'été pour créer des occasions de se retrouver. Les quatre animations « Vies de Village et de Quartier », les concerts, la brocante, les repas partagés... **On ne s'ennuie pas à Chef-Boutonne !**

Le pôle culture vous concocte des animations toute l'année, que ce soit à la médiathèque, au château de Javarzay ou ailleurs, suivez-nous sur Facebook, l'application et le site internet de la mairie pour ne rien rater des prochains événements.

On vous promet de belles surprises en 2026 !



Pause inattendue :
Concert du groupe Cheap Tchip.

LES ENFANTS ONT REPRIS LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Début septembre, sous un temps estival, nos scolaires ainsi que les enseignants ont rejoint l'un des trois établissements de notre commune. Cette rentrée s'est déroulée de façon tout à fait satisfaisante, avec quelques nouveautés.

Ecole publique du Grand Cèdre

Effectif de 199 élèves, à noter la présence d'une nouvelle enseignante dans le cadre du dispositif ULIS (scolarisation des enfants en situation de handicap).

Collège François Truffaut

Effectif de 213 élèves. Notons l'arrivée d'une nouvelle principale, Mme Chabeaudie, en provenance de Saint-Maixent et d'un conseiller prin-



Ecole du Grand Cèdre

cipal d'éducation, M. Thomas (poste non pourvu l'année dernière). Le personnel est donc au complet.

pris ses fonctions.

Lycée des métiers Jean-François Cail

L'effectif est stable avec 219 lycéens. Un nouveau proviseur en provenance de Poitiers, M. Vignal, a

Le personnel éducatif est au complet, à l'exception d'une infirmière absente jusqu'en mars 2026.

Le poste de délégué en formation professionnelle et technique reste à pourvoir.

LES MOBILITÉS À CHEF-BOUTONNE : PLUSIEURS POSSIBILITÉS

La commune poursuit sa réflexion en faveur des mobilités accessibles aux piétons, aux cyclistes, aux automobilistes ou tous les usagers des transports en commun. Cet engagement se traduit par la création de chemins piétonniers autour du château de Javarzay (coulée douce) et du centre-ville qui ont été mis en place pour favoriser les déplacements pédestres, notamment quartier de la Pirounelle.

Pour permettre aux habitants des communes voisines de rejoindre Chef-Boutonne, le samedi matin pour le marché, une **navette solidaire** et intercommunale appelée **Mobilibus** existe. Deux circuits desservent les villages alentours avec un tarif accessible de 0,50 € par trajet. Ce service est particulièrement apprécié des personnes âgées ou sans véhicule.

INFORMATIONS :

CCAS - Isabelle Dubé
05 49 29 28 06
ccas@chef-boutonne.fr

Pour se déplacer à Niort, il est possible d'emprunter la ligne régionale 149 au départ de Chef-Boutonne en passant par Brioux-sur-Boutonne, Prahecq et Aiffres. Ce service est ouvert à tous, avec des horaires adaptés aux scolaires et aux actifs. De même, une navette permettant d'accéder à la gare de Saint-Saviol existe depuis la place Cail.

Toutes les informations et les horaires sont consultables sur le site <https://nouvelle-aquitaine-mobilites.fr>



Mise en place de la carte d'accès à la déchèterie

Afin de mieux gérer le flux des personnes et leur provenance, la Communauté de Communes Mellois en Poitou a décidé de mettre en place, à compter de ce début de mois, un **contrôle d'accès** à la déchèterie au moyen d'une **carte**.

La demande peut être effectuée :

En ligne via le lien ci-dessous
<https://melloisenpoitou.ecocito.com>
ou via ce QR Code :



Par téléphone au 05 49 27 56 79 et/ou auprès de **France Services**.

Votre carte vous sera transmise par courrier. Il vous sera impossible d'accéder à la déchèterie sans cette carte dans quelques semaines.

CLAUDETTE JEANNOT, UNE BELLE RENCONTRE À LA BATAILLE

Nous avons pris l'habitude de mettre en lumière des habitants de la commune. Aujourd'hui nous vous présentons **Claudette Jeannot**.

Née en 1934 à Oradour (16), elle appartenait à une famille rurale modeste, dont le père fut métayer dans une ferme.

Elle a connu une enfance simple mais active, apportant à chaque occasion et en toute saison, un soutien à sa famille.

Ayant appris la couture à l'école, elle en a fait son métier avant son mariage et l'installation de son époux en qualité d'artisan maçon.

Elle connut alors une nouvelle vie, accueillant les clients et assurant la comptabilité de l'entreprise.

La raison pour laquelle nous lui avons demandé cet entretien concerne son immense implication dans la vie associative, son infatigable désir d'aider et de participer. Elle a toujours su répondre à chaque appel, à chaque besoin, en éprouvant un grand plaisir.

Devenue membre de l'association « Les Amis du Château » en 1996, elle s'est investie au château à la fois dans l'accueil des visiteurs, les explications relatives aux bonnets et aux coiffes et parfois à leur restauration.

La partie la plus agréable fut sa participation aux spectacles, l'adaptation ou la transformation des costumes. Elle est encore présente cette année.

Claudette est une personne investie mais réservée, qui donne beaucoup, se contentant selon ses propos, de ce qu'elle a. Immense générosité donnant à réfléchir sur son parcours.



Claudette Jeannot

DES ASSOCIATIONS CARITATIVES EN ACTION

La Maison du Cèdre, située à l'arrière de la mairie, accueille les **associations caritatives**. Elles sont destinées à venir en aide aux personnes en difficulté, en leur fournissant des produits de première nécessité.

Les Restos du Cœur, représentés par la responsable, Mme Jubelin, organisent le **mardi après-midi** la distri-

bution de provisions émanant des grandes enseignes de Chef-Boutonne et de leur antenne départementale de Niort. Ainsi 15 familles sont accompagnées par 15 bénévoles, depuis plus de 15 ans.

Le Relais épicerie sociale : Mme Balland, la responsable de l'antenne de Chef-Boutonne, organise avec ses 50 bénévoles le **lundi après-midi**

tous les 15 jours, une distribution pour 25 à 30 familles envoyées par les assistantes sociales.

Elles acquittent une participation financière de 10 % sur les produits. Le fournisseur principal est la Banque Alimentaire.

D'autres activités sous forme d'ateliers sont disponibles à Melle, pour informer les bénéficiaires sur des sujets de santé par exemple.

La Croix Rouge : Mme Bouchet, en recherche de nouveaux bénévoles, encadre la structure pour distribuer tous les 15 jours, des provisions.

En conclusion, les associations ont pour objet le maintien du lien social et une relation de proximité, avec le rêve qu'un jour, elles n'apportent plus de soutien à personne. Cela signifierait que le besoin n'existe plus...



NOVEMBRE

DU 22 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE

FESTIVAL D'AUTOMNE ET JEUNE PUBLIC

Ciné Chef - Salle Laurent Cantet

SAMEDI 1er ET DIMANCHE 2

SCOoby-DOO & LE MYSTERE DU CHATEAU DE JAVARZAY

CLÔTURE DE SAISON

Château de Javarzay

MERCREDI 5

HEURE DU CONTE 4-7 ANS

Histoires de doudous

Médiathèque Marguerite Gurgand - 15h

VENDREDI 7

BEBES LECTEURS 0-3 ANS

Tous au lit

Médiathèque Marguerite Gurgand - 10h

SAMEDI 8

KARAOKÉ & TARTIFLETTE

Miltouzumb

Salle du Tilleul - 19h

KARAOKÉ

Foyer Rural de Tillou

Salle Raymond Quiard - 19h30

MARDI 11

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Mairie de Chef-Boutonne à 9h30

Mairie de Tillou à 10h30

Mairie de La Bataille 11h30

Mairie de Crèzières à 12h15

DÉCEMBRE

VENDREDI 5

SOIREE CABARET

Foyer rural de Tillou

Salle du Tilleul - 21h

8€ au profit du Téléthon

SAMEDI 6

DEJEUNER

Foyer rural de Tillou

Salle du Tilleul - 12h

15€ au profit du Téléthon

MERCREDI 10

HEURE DU CONTE 4-7 ANS

Histoires de Noël

Ehpad La Rosée d'Antan - 15h

VENDREDI 12

BEBES LECTEURS 0-3 ANS

Histoires de Noël

Médiathèque Marguerite Gurgand - 10h

SAMEDI 13

MARCHÉ DE NOËL

Centre Culturel - Place Cail - de 10h à 19h

CONCOURS DE SCRABBLE

CINÉ-CHEF FAIT SON FESTIVAL : DU 22 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE

L'association Ciné-Chef, qui fait vivre la salle Laurent Cantet au centre culturel « La Verrière » tout au long de l'année avec plus de 400 séances, organise comme chaque automne un temps festivalier, avec un rythme soutenu de projections.

Certaines séances auront été spécifiquement choisies parmi les coups de cœur des quelques 35 bénévoles sans qui le cinéma ne pourrait pas fonctionner, et qui aident le salarié aussi bien à la caisse que dans la cabine de projection.



Au programme de cette célébration du 7^e art, une quarantaine de séances de cinéma composée d'une vingtaine de films à l'affiche.

Associée au festival d'automne tout public, une programmation pour les plus jeunes permettra de venir en famille passer un bon moment les après-midis des vacances scolaires.

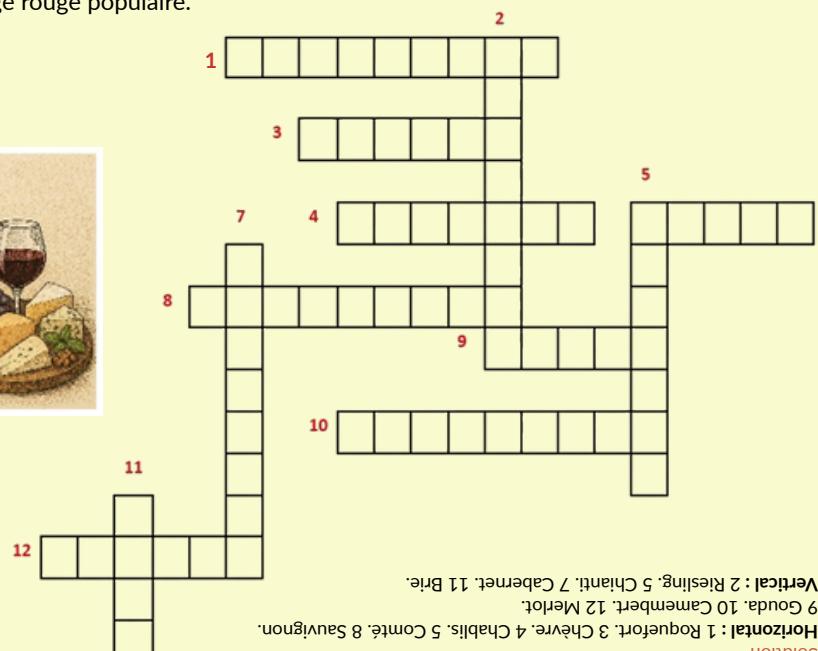
Mots croisés - Vins et fromages

HORIZONTAL

- Fromage bleu fabriqué à partir de lait de brebis.
- Fromage apprécié dans notre région.
- Vin blanc sec de Bourgogne.
- Fromage au goût fruité du Jura.
- Cépage blanc aromatique.
- Fromage néerlandais apprécié en tranches.
- Il vient de Normandie.
- Cépage rouge populaire.

VERTICAL

- Cépage blanc de l'est de la France.
- Vin rouge italien de la région de Toscane.
- Cépage rouge réputé.
- Fromage à pâte molle.



Horizontal : 2 Riesling, 5 Chianti, 7 Cabernet, 11 Brie.

Vertical : 1 Roqueta, 10 Camembert, 12 Mehet.

9 Gouda, 10 Camembert, 3 Chèvre, 4 Chablis, 5 Comté, 8 Sauvignon.

Solution